



## Déclaration préalable du Sgen-CFDT

CTSD des Yvelines, le 24 janvier 2022

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames, Messieurs,

Nous tenons, bien sûr, en préambule, à remercier la DOS pour les documents fournis très complets qui permettent une réelle lisibilité. Nous disons notre satisfaction de pouvoir siéger dans ces conditions car ce n'est pas le cas dans tous les départements.

Aujourd'hui, alors que la période de présentation des vœux n'est pas achevée, le Sgen-CFDT aimerait présenter, comme l'an dernier, tous ses souhaits de sérénité à l'Education Nationale mais nos craintes sont fortes quand nous voyons combien cette dernière est vilipendée après avoir été félicitée l'an dernier et combien ses personnels sont maltraités et abandonnés par leur propre ministère. Encore cette année, nous aurions aussi aimé pouvoir lui présenter nos vœux de prospérité car mettre les moyens nécessaires, c'est au profit, avant tout, de nos élèves ! Rentabiliser les postes en économisant des heures n'amène pas de meilleures conditions de travail ni de sérénité pédagogique, c'est une lapalissade !

Cette année, le Sgen-CFDT ne vous citera pas les philosophes des Lumières ni Victor Hugo pour mettre en avant la nécessité de l'école, non : les comptables se soucient peu des hommes et femmes de lettres ! Sans doute que, dans l'esprit de ce gouvernement, le ministère de l'Education Nationale doit être le ministère de l'Economie de l'Education ! C'est d'ailleurs, au national, une baisse de 440 postes « compensées » par des équivalents temps plein sous forme d'heures d'enseignement assurées par des stagiaires. Et oui, le coût de la main d'oeuvre prévaut sur la qualité des compétences et de l'expérience. Quel mépris pour notre métier et comment permettre à ces stagiaires de le découvrir sous un jour positif sans les jeter directement dans l'arène !

Mais revenons à ce qui nous réunit par visioconférence aujourd'hui : comme chaque année, nous commencerons avec l'analyse des documents fournis pour le groupe de travail qui montre une augmentation du nombre d'élèves attendus : 461 de plus que nous n'en avons accueillis en septembre ! Cette augmentation est principalement en lycées (+ 465) et un peu en Segpa (+22) avec une baisse en collège (-26). Le nombre d'heures est supérieur de date à date : + 542,37 heures mais, comme nous ignorions jusqu'à ce CTSD la réserve disponible, nous ne pouvons que constater que ce nombre est inférieur de 865,78 heures par rapport à novembre 2021. Vous comprendrez donc que nous soyons

fortement impatients de voir combien d'heures sont en réserve pour voir si nos élèves sont spoliés ou non ! D'autant plus que nous constatons une baisse d'heures postes pour le moins inquiétante qui laisse augurer de nombreuses mesures de carte scolaire annoncées en mars. Nous n'avons pas manqué de vous le signaler systématiquement, établissement par établissement, lors du groupe de travail. C'est pourquoi le Sgen-CFDT vous demande avec insistance une vigilance pour éviter au maximum les mesures de carte scolaire.

Et nous rappelons que cette baisse d'heures se conjugue avec des programmes trop souvent inadaptés à la réalité des élèves et à la logique de parcours, avec des élèves en difficultés scolaires et psychologiques compte tenu des confinements qu'ils ont vécu et le stress quotidien lié à cette crise sanitaire... Et pendant ce temps, qu'impose-t-on aux enseignants sans prendre en considération ces faits ? Des classes surchargées avec trop peu de dédoublement, une augmentation des heures supplémentaires ou des suppléances de collègues non remplacés, des heures d'apprentissage proposées avec insistance et un travail de suivi de plus en plus lourd... Les collègues sont épuisés physiquement et mentalement par le mépris ostensible de notre ministère. Rien n'a non plus été anticipé pour organiser les épreuves de spécialité de mars dans des conditions satisfaisantes et ceci malgré les alertes du Sgen-CFDT. A quand le respect de l'éducation et la reconnaissance des personnels par ce ministère et, au-delà, par ce gouvernement ?

Enfin, comme chaque année, nous répétons notre demande de consultation des conseils pédagogiques dans les établissements pour qu'ils soient confortés dans leur mission d'élaboration de la politique éducative de l'établissement ; cela pourrait être aussi l'occasion pour certains proviseurs de présenter « Je réussis au lycée » et d'expliquer l'utilisation faite des heures car, dans de trop nombreux lycées, il n'y a eu aucune information sur ce point. Lorsqu'il y a volonté de communication dans un établissement, on découvre vite, vous en conviendrez, de la part de tous les membres de la communauté éducative, une même volonté et réflexion au service des élèves.

En vous remerciant, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs de votre attention.

Le Sgen-CFDT de l'académie de Versailles pour le CTSD 78

contact : [versailles@sgen.cfdt.fr](mailto:versailles@sgen.cfdt.fr)